



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 JUIN 2015

Le vingt-cinq juin 2015 à 20 heures 35, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Madame Jacqueline VANBERSEL, Maire.

Etaient présents :

M. Vereecke, Mme Labarre, M. Beaudoir, Mme Ribeiro-Rego, M. Berson, Mme Marin adjoints au Maire, Mme Charroppin, M. Hautot, Mme Tesson, Mme Ziegler (arrivée à 20h40), M. Moutinho, M. Chatin, Mme Barbier, M. Rémond, conseillers municipaux.

Etaient absents excusés et représentés :

Mme Krauzé (pouvoir à Mme Labarre)
M. Bréban (pouvoir à Mme Vanbersel)
M. Mauriéras (pouvoir à M. Vereecke)
M. Gardette (pouvoir à M. Beaudoir)
M. Gabard (pouvoir à M. Hautot)
Mme Daninthe (pouvoir à Mme Marin)

Etaient absents excusés :

Mme Baillon, M. Derrien.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 heures 35.

M. Thierry REMOND est désigné secrétaire de séance.

Madame le Maire présente Frédéric LECLUSE, responsable des services techniques de la commune qui a pris ses fonctions le 1^{er} juin dernier. Le conseil municipal lui souhaite la bienvenue.

Arrivée de Mme Ziegler à 20h40.

- Le conseil municipal prend acte des décisions prises par Madame le Maire depuis le 27 mai 2015 en vertu de la délégation reçue pour la signature des marchés publics.

Le conseil municipal, après délibéré, à l'unanimité

ENFANCE ET JEUNESSE - BIBLIOTHÈQUE

1) Théâtre des enfants du Beauvaisis - Convention et contrat de financement 2015-2016.

- **DÉCIDE** de reconduire la convention de partenariat culturel avec le « Comité de Gestion du Théâtre du Beauvaisis », pour la prochaine saison théâtrale, les enseignants ayant choisi la possibilité de venir avec leur classe à une séance scolaire du Théâtre du Beauvaisis.
- **ACCEPTE** de financer chaque sortie au théâtre à hauteur de 6 € par enfant et par spectacle, l'école prenant en charge 6€ (3 € pour l'entrée au spectacle et 3 € pour le transport).

2) Bibliothèque municipale - Prêt de matériel audiovisuel et consoles de jeux vidéo et jeux. Avenants avec la Médiathèque Départementale de l'Oise -

- **APPROUVE** les termes des avenants 1 et 2 à la convention de partenariat avec la Médiathèque du Département de l'Oise (MDO) relatifs d'une part au service de prêt de matériel audiovisuel et de consoles de jeux vidéo et d'autre part, de jeux vidéo, pour une année non renouvelable.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ces avenants avec la MDO.

URBANISME

Le conseil municipal, après délibéré,

3) Ecole maternelle - Création d'une issue de secours - Dépôt d'une Déclaration Préalable.

- **AUTORISE** à la majorité des suffrages exprimés (20 voix pour dont 6 pouvoirs et 1 abstention - M. Chatin) Madame le Maire à déposer une déclaration préalable de travaux pour l'ouverture d'une issue de secours dans le local d'une superficie de 27 m² adjacent à la salle de jeux, local qui sera aménagé en salle de repos pour la prochaine rentrée scolaire en raison de la hausse des effectifs à accueillir (+ 15 par rapport aux prévisions).

Prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée (à la date du 18/06/2015)	
Ecole maternelle	177 élèves
Ecoles élémentaires Camille Claudel et Roger Pauchet :	280 élèves soit 28 élèves pour 10 classes

Le conseil municipal, après délibéré, à l'unanimité

4) Convention avec GrDF pour occupation domaniale ayant pour objet l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelève en hauteur.

- **AUTORISE** GrDF à installer deux concentrateurs (Mairie et services techniques) pour la relève à distance par télétransmission des nouveaux compteurs qui seront installés chez les particuliers et les professionnels.
- **APPROUVE** les termes de la convention à conclure avec GrDF pour l'hébergement de ces équipements et **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention.

AFFAIRES GÉNÉRALES

5) Fourrière automobile - Rapport annuel de la délégation de service public 2014.

- **PREND** acte du rapport relatif à la délégation de service public de la fourrière automobile pour l'exercice 2014 (la Police Municipale a engagé 22 procédures de stationnement abusif qui ont été régularisées avant l'enlèvement en fourrière soit en recherchant et en contactant les propriétaires, soit en apposant des affichettes sur le véhicule ce qui fait réagir le propriétaire).

6) Dégrèvement de la part communale de la surtaxe d'assainissement.

- **DÉCIDE** de statuer ultérieurement sur cette demande de dégrèvement.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS & QUESTIONS DIVERSES

- **Eglise** : Les travaux de restauration sont presque achevés ; il reste l'éclairage du clocher et l'assainissement pluvial autour de l'église (fouilles à effectuer auparavant par un archéologue).
- **Brocante** : Madame le Maire remercie tous les bénévoles ayant contribué au succès de la brocante, en particulier le comité des Fêtes et toutes les autres associations avec 380 exposants et plaçant la commune au 8^{ème} rang des brocantes du département.
- **Communauté de communes du Pays de Thelle** :
Le renouvellement partiel du conseil municipal de Puiseux le Hauberge, a rendu nécessaire une recomposition du conseil communautaire, la loi du 9 mars 2015 ayant précisé les modalités de la représentativité des communes dans les Etablissements publics de Coopération Intercommunale.

Désormais le conseil communautaire comprendra 59 sièges contre 65 actuellement :

- Chambly gagne 3 sièges soit 13 au total,
- 9 communes perdent un siège,
- Maintien du nombre de conseillers pour les autres communes (dont Sainte Geneviève).

Il n'y aura pas de changement de l'exécutif (président & vice-président).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h46.

☞☞

Fait à Sainte-Geneviève, le 30 juin 2015.

Le Secrétaire,



Thierry REMOND

Le Maire,



Jacqueline VANBERSEL